

Rapport de la commission des finances au Conseil communal sur le préavis No 45/2020

Demande de crédit pour les nouveaux aménagements routiers de la rue des Pâquis

Présidence : Jean-Paul Bruand

Présents : Liliane Annen, Thierry Auberson, Jean-Dominique Decotignie, Alessandro Fabbri

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission s'est réunie une première fois le 4 mai 2020 à 20h30 à la maison de commune. Ensuite, une deuxième fois le 13 mai 2020, en présence de

- Monsieur Louis Savary, syndic
- Monsieur Stéphane Hauert, Président du conseil communal

La Commission ad-hoc s'est réunie séparément.

La CoFin examine la partie financière du préavis, les autres questions étant du ressort de la commission ad hoc.

Tous les points du préavis et la conclusion de la commission ont été discutés lors des deux séances. La finalisation du rapport a été faite par échange de courriels.

La commission remercie la Municipalité pour les réponses apportées aux questions de la CoFin.

Situation et projet

La CoFin remarque que, si le projet de construction du nouveau collecteur (Préavis 43/2020 déjà accepté par le Conseil communal) avait été couplé avec les aménagements de la rue des Pâquis, cela aurait permis d'effectuer des économies, les deux projets se trouvant partiellement sur le même tronçon de route. La Municipalité nous a indiqué qu'elle avait demandé au bureau qui suit le projet pour la Commune de faire de son mieux pour optimiser les travaux et réduire les coûts.

La CoFin a soulevé le fait que les coûts pour les honoraires de l'arrêt de bus (Frs 14'500.--) sont élevés par rapport aux coûts de construction de l'arrêt en lui-même (Frs 82'000.--). La Municipalité explique ceci par le fait que quatre variantes ont été étudiées pour arriver à une solution satisfaisante pour les entreprises de transport public. Ces travaux ont donc effectivement généré des coûts d'honoraires plus élevés que d'habitude. La solution finale a été établie après le bouclage de l'étude ce qui explique que le poste apparaisse séparément.

Financement

Le coût total de ce projet s'élève à Frs 938'000.--.

L'investissement demandé est inscrit au plan d'investissements du budget 2020 avec un montant de Frs 1'200'000.--.

Les montants énoncés dans le préavis ont été basés sur des soumissions rentrées, ce dont nous félicitons la Municipalité.

La commune dispose de suffisamment de liquidités pour financer cet investissement sans devoir recourir à un emprunt.

Conclusion

Sur la base de ces considérations, la commission des finances, unanime, vous recommande, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

- d'accorder à la Municipalité un crédit de Frs 938'000.-- pour les nouveaux aménagements routiers de la rue des Pâquis.
- d'amortir cet investissement sur une durée de 30 ans dès 2021
- d'autoriser l'exécutif à contracter si nécessaire un emprunt pour ce faire, ceci aux meilleures conditions du marché
- de décharger la commission des finances de son mandat

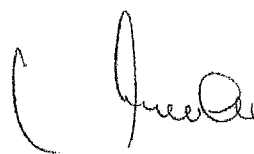
Cheseaux-sur-Lausanne, le 24 mai 2020

Commission des finances :

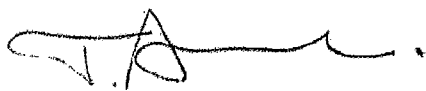
Jean-Paul Bruand, président



Liliane Annen



Thierry Auberson



Jean-Dominique Decotignie



Alessandro Fabbri,
rapporteur

